

COMMUNIQUE DE PRESSE

FINALISATION DES TRAVAUX ET REPRISE DE LA NAVIGATION SUR LE CANAL DES ARDENNES

Paris, le 27 août 2021 – Hier, Voies navigables de France a rouvert à la navigation le secteur compris entre Attigny et Biermes sur le canal des Ardennes, qui avait été fermé suite à une rupture de digue causée par la crue de l’Aisne mi-juillet. Les travaux de confortement de la digue du canal ont été réalisés en urgence depuis le 26 juillet dernier et sont en cours d’achèvement. Le canal des Ardennes est désormais rouvert sur la totalité de l’itinéraire.

Des travaux de confortement réalisés en urgence suite à la crue de l’Aisne

Suite à la crue exceptionnelle survenue mi-juillet, la rivière Aisne avait provoqué une brèche de 30 mètres de large dans la digue de protection du canal des Ardennes au niveau de Givry-sur-Aisne, entraînant des inondations en aval.

Dès le 26 juillet, VNF a entrepris des travaux d’urgence en mobilisant ses équipes sur le terrain et en mandatant l’entreprise Bouygues pour colmater la brèche et reconstituer la digue du canal. Cette intervention a consisté à remblayer et à conforter la digue avec la mise en place de matériaux et d’un rideau de palplanches métalliques de 10 mètres de haut enfoncés dans la digue.

Les travaux sont en cours de finalisation et VNF mandatera prochainement un bureau d’étude agréé au titre de la sécurité des ouvrages pour évaluer les travaux réalisés et préciser si des travaux complémentaires sont nécessaires.



Travaux de confortement et installation de palplanches

Restriction de navigation entre Attigny et Biermes

Depuis le 26 août 2021, la navigation de plaisance peut reprendre entre Attigny et Biermes avec un mouillage limité à 2 mètres, au lieu des 2,20 mètres habituels, en raison de l’accumulation de sédiments dans le fond du canal générée par la crue. Un dragage sera effectué à l’automne pour rétablir le mouillage habituel.

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Fort de plus de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700 km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

www.vnf.fr



VNF - Voies navigables de France



VNF_officiel

Contacts presse

Voies navigables de France
Direction Territoriale Bassin de la Seine et Loire aval

Marguerite Richebé
07 60 04 05 20
Marguerite.richebe@vnf.fr